



PREFECTURE DE L'AUBE

LA PREFECTURE DE L'AUBE COMMUNIQUE

La commission départementale d'aménagement commercial de l'AUBE, réunie le 21 janvier 2020 à 14 H 30, a **émis un avis défavorable à la demande de permis de construire** numéro PC 010 333 19 /1042 déposé dans la commune de Saint-André-les-Vergers par M. Franck VAN WANGHE pour la construction de 2 bâtiments commerciaux pour une surface totale de 952,50 m² sur la commune de Saint-André-les-Vergers.

Pour la Secrétaire Générale
chargée de l'administration de l'État,
La sous-préfète de Nogent-sur-Seine

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "D. PEURIERE".

Dominique PEURIERE